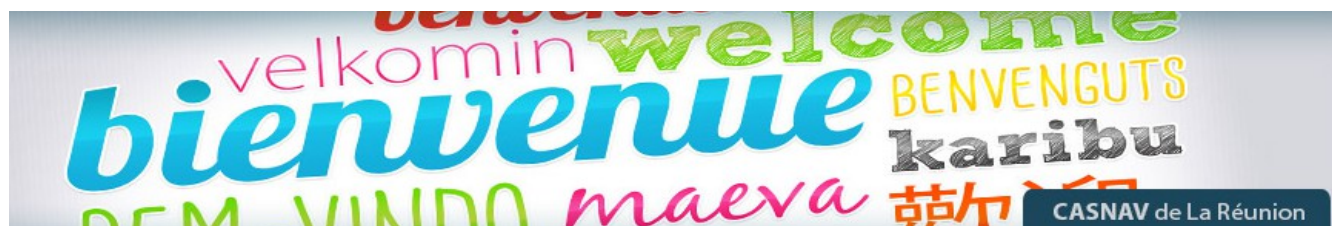




RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Livret d'accueil

Ce livret vous aide à comprendre comment fonctionne le collège.

Il y a les informations suivantes :

- 1- Règles et valeurs : comment vivre ensemble au collège ?
- 2- Comment est organisée l'Ecole française ?
- 3- Qui fait quoi au collège ?
- 4- Comment aider votre enfant à réussir ?
- 5- Que fait votre enfant au collège ?
- 6- Comment votre enfant apprend-il le français ?

## 1- Règles et valeurs : comment vivre ensemble au collège ?

En France, l'école est **publique, laïque et gratuite**.

Aller à l'école est un **droit fondamental** pour tous les enfants français et étrangers.

L'instruction est **obligatoire** pour les **filles** et les **garçons** âgés de 6 à 16 ans. Mais les enfants peuvent aller à l'école dès 2 ans et au-delà de 16 ans.

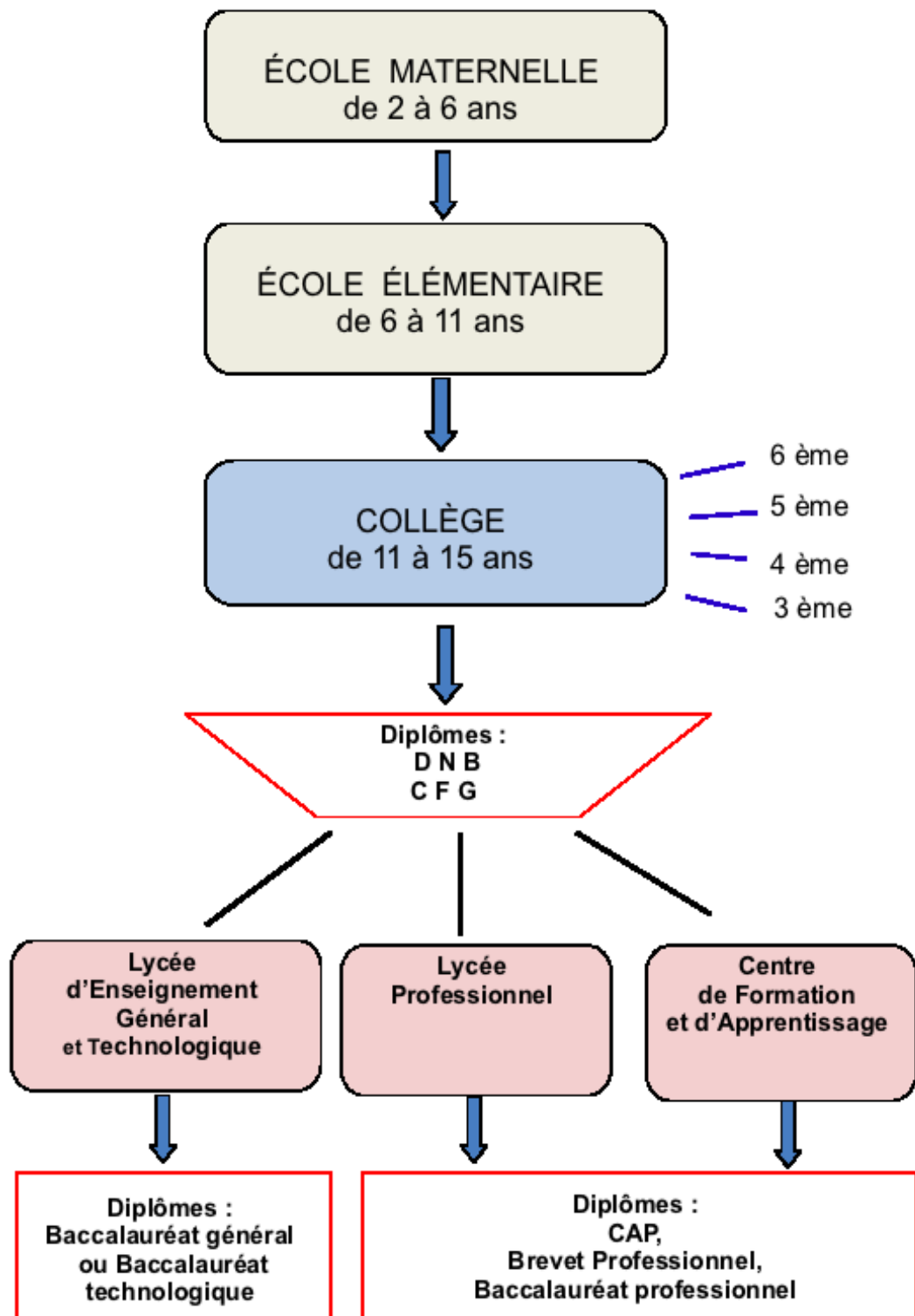
En France, les valeurs de l'École sont les valeurs de la République :  
**Liberté, Egalité, Fraternité.**

Au collège, votre enfant apprend la langue française. C'est important car :

- le français est la **langue de la République**.
- le français permet également d'apprendre dans les autres matières (mathématiques, sciences, histoire...).
- le français permet de **s'intégrer** à la communauté d'accueil et de **partager** des valeurs communes.

Mais **la langue de votre enfant est aussi importante** : l'École la respecte et pourra même l'utiliser dans certaines situations de classe. Il est donc nécessaire de continuer à pratiquer votre langue à la maison.

## 2. Comment est organisée l'Ecole française ?



### 3. Qui fait quoi au collège ?

QUESTIONS	A QUI S'ADRESSER	RÔLES
Si je veux inscrire ou radier mon enfant du collège	<b>La direction : le principal et son adjoint(e), le directeur de SEGPA</b>	Ils sont responsables et gèrent l'établissement.
Si mon enfant est malade, Si mon enfant est absent, Si mon enfant est en retard, Si je change d'adresse ou de numéro de téléphone, Si je dois récupérer mon enfant, Si je veux inscrire mon enfant aux transports scolaires	<b>La vie scolaire : Le CPE et les assistants d'éducation</b>	Ils accueillent les familles et les élèves. Ils gèrent les absences, les retards, les sanctions et problèmes de comportement.
Si je veux des informations sur les cours, le comportement de mon enfant, le travail à la maison, les résultats scolaires...	<b>Le professeur principal</b>	Il est le référent de la classe et de ses élèves. Il fait le lien avec les autres professeurs.
Si je veux avoir un traducteur pour accompagner dans mes démarches Si mon enfant parle une autre langue que le français	<b>L'enseignant(e) UPE2A</b>	Il (elle) accueille, aide, et assure l'enseignement du FLS pour les élèves nouvellement arrivés à La Réunion sans maîtrise du français.
Si mon enfant veut emprunter un livre Si mon enfant veut faire une recherche (documents papier, internet)	<b>Le CDI: le (la) documentaliste</b>	Il (elle) accueille les élèves pour travailler autour des livres, magazines...
Si mon enfant est porteur d'une maladie, Si mon enfant est malade <u>au collège</u> , Si mon enfant veut des informations sur les conduites sociales : sexualité, contraception, conduites addictives (alcool, tabac, drogues)	<b>L'infirmière</b>	Elle accueille les élèves pour les soins et pour l'écoute.
Si je veux monter un dossier de bourse, Si je veux payer la cantine, Si mon enfant doit suivre des cours dans un autre établissement et prendre le bus	<b>L'intendance : le gestionnaire</b>	Il gère les finances du collège : cantine, bourse, aide sociale...
Si mon enfant souhaite s'informer sur son orientation, Si je rencontre des difficultés d'éducation avec mon enfant	<b>Le psychologue</b>	Il informe et aide à l'orientation des élèves.
Si j'ai des difficultés financières (payer la cantine, les effets scolaires, une sortie...)	<b>L'assistante sociale</b>	Elle aide l'élève et sa famille pour trouver des solutions aux difficultés personnelles, financières ou éducatives.

## 4. Comment aider votre enfant à réussir ?

A la maison, je fais attention :

- à son alimentation (attention aux sucres),
- à son sommeil (dormir suffisamment),
- à son hygiène corporelle (se laver chaque jour),
- à l'utilisation des écrans (télévision, téléphone, jeux vidéo).

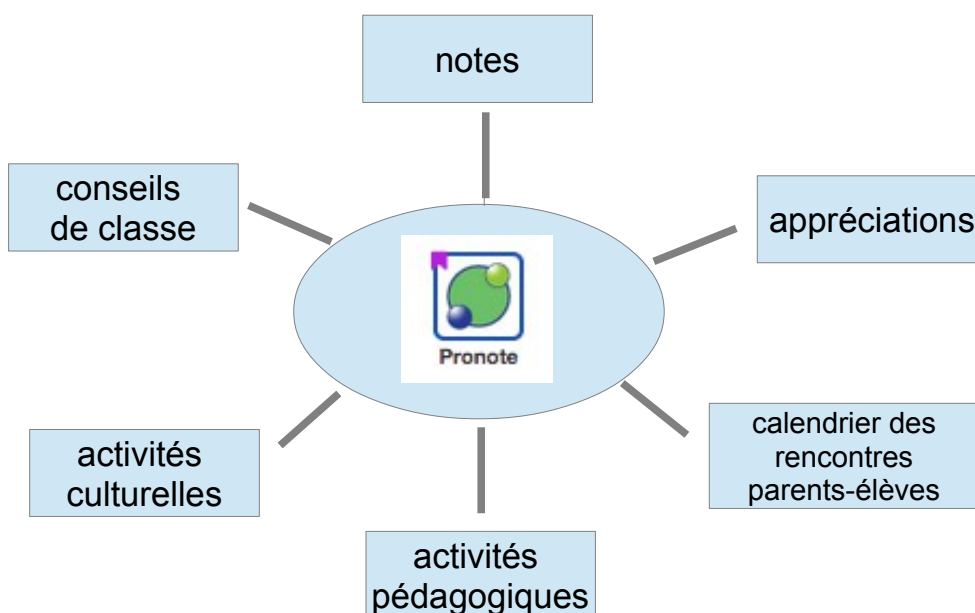


Je regarde :

- son carnet de correspondance,
- son cahier de texte, ses devoirs.

Je m'assure que les devoirs sont faits.

Je me connecte sur Internet à Pronote, à la maison ou au collège, pour m'informer de la scolarité de mon enfant :



## 5. Que fait votre enfant au collège ?

### La journée de votre enfant

- Quand votre enfant arrive au collège ou quand il sort de l'établissement : ➡ Il montre son carnet de liaison au portail.
- Quand la cloche sonne : ➡ Il se range.
- A la fin de chaque cours : ➡ Il va rapidement dans sa nouvelle salle de classe.
- Le matin et l'après-midi, votre enfant a un temps de récréation dans la cour : ➡ Il a le droit de  
- se reposer ou de jouer en restant calme  
- manger.  
➡ Il n'a pas le droit de :  
- utiliser le téléphone portable,  
- filmer les personnes dans le collège,  
- sortir de l'établissement.
- Quand un professeur est absent : ➡ Il va en salle de permanence (ou salle d'étude).
- Quand un professeur est absent en dernière heure du matin : ➡ S'il est demi-pensionnaire : il va en permanence en attendant l'heure de la cantine.  
S'il est externe : il sort du collège si vous l'autorisez.
- A la fin de la journée : ➡ Il rentre chez lui ou il va à l'aide aux devoirs (accompagnement éducatif).
- Si c'est le professeur UPE2A qui est absent : ➡ Il rejoint sa classe.
- Si votre enfant a cours d'EPS : ➡ Il doit avoir sa tenue de sport ou ses affaires de piscine.  
➡ Il doit avoir une dispense ou un mot d'excuse s'il ne peut pas participer pour des raisons de santé.

## 6. Comment votre enfant apprend-il le français ?

Au collège, votre enfant est **inscrit dans une classe ordinaire**. Il a donc les mêmes professeurs que ses camarades.

Pour l'accompagner dans l'apprentissage du français, il est pris en charge quelques heures par semaine, pendant une année, dans un dispositif particulier :

### **l'UPE2A**

(Unité Pédagogique pour Elève Allophone Arrivant).

Un professeur spécialisé prend votre enfant ainsi que d'autres élèves qui ne maîtrisent pas, ou peu, la langue française, dans des petits groupes. Ils mènent des activités, réalisent des exercices spécifiques pour apprendre rapidement la langue française.

La **maîtrise du français** est fondamentale pour votre enfant car elle détermine sa **réussite scolaire** et sa future **formation professionnelle**.

De votre côté, vous pouvez aider votre enfant à progresser en l'inscrivant à des activités ou des ateliers culturels, sportifs dans le quartier.

*Nous souhaitons à votre enfant, à notre élève,  
réussite et intégration dans notre collège.*

<b>Que veut dire ... ?</b>
----------------------------

**DNB** : Diplôme National du Brevet  
**CFG** : Certificat de Formation Générale  
**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnel

**CPE** : Conseiller Principal d'Éducation  
**SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté  
**UPE2A** : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants  
**FLS** : Français Langue Seconde (langue de l'École)  
**CDI** : Centre de Documentation et d'Information

**EPS** : Éducation Physique et Sportive

**CASNAV** : Centre Académique de Scolarisation des enfants allophones Nouvellement arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de Voyageurs  
**EANA** : Elève Allophone Nouvellement Arrivé